

Délibération N° DEL-2021-064

Le mardi 25 mai 2021 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 18 mai 2021, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, M. Thierry BAILLET, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Véronique VADIC, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, Mme Olivia BOULANGER, Mme Zelinda SCHALLER, M. Charani MROIVILI, M. Patrick DUBOIS, M. Eric CORREIA, Mme Mary-Line COINDAT, M. Benoît LASCOUX, Mme Delphine BONNINGERMAN, M. Michel VERGNIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE

Absente : Mme Françoise OTT

Dépôts de pouvoir : Mme Christelle BRUNET donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Martiale ROBERT donne procuration à M. Michel VERGNIER

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
32	32	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Madame Sabine ADRIEN est désignée secrétaire de séance.

Cohésion sociale, sports, culture

14. Demande de subvention pour la Guérétoise de Spectacle auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine et du Conseil Départemental de la Creuse

Rapporteur : Ludovic PINGAUD

S'agissant de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Ville de Guéret sollicite une aide de 54 755 euros pour le fonctionnement de la saison culturelle se décomposant comme suit :

- 47 555 € : aide à la production et diffusion culturelle
- 7 200 € : aide à l'enseignement facultatif « théâtre » au lycée Pierre Bourdan à Guéret

Concernant le Conseil Départemental de la Creuse, la Ville de Guéret sollicite une aide de 25 000 euros pour le fonctionnement de la saison culturelle.

Il est demandé au Conseil municipal de valider ces demandes de financement, pour la Guérétoise de Spectacle, et d'autoriser Madame le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

adoptée à l'unanimité
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,




**Marie-Françoise
FOURNIER**